



Appel à contributions

(Re)configurations du travail.

Régulations et transformations des rapports sociaux au travail dans les mondes arabes

Coordination : Safia Fekkaklouhail (Université Hassan II de Casablanca), Taher Labadi (Institut français du Proche-Orient), Alice Lavabre (Centre Maurice Halbwachs), Scott Viallet-Thévenin (Université de Potsdam)

La question des régulations du travail et de ses effets sur les travailleurs et travailleuses a occupé une large place dans le débat public des pays du Maghreb et du Machrek ces dernières années. Chômage des diplômé·es, « travail décent », couverture sociale des personnes en activité : les conséquences des politiques menées ces dernières décennies ont été au cœur de nombreuses mobilisations, notamment lors des printemps arabes (Allal et El Chazli, 2012 ; Catusse, 2013 ; Emperador Badimon, 2020).

Ce dossier vise à apporter un éclairage nouveau sur **ce que produisent concrètement les régulations du travail**, entendues comme l'ensemble des processus institutionnels, organisationnels et relationnels qui codifient et encadrent le travail dans ses différentes dimensions : activité productive, conditions de travail, accès à l'emploi, formation, identités professionnelles, droits sociaux, rapport au travail. **Les travaux existants dessinent globalement l'image d'un monde du travail particulièrement contraint et précaire.** Ils montrent que **les institutions économiques ont peu d'indépendance vis-à-vis du politique** dans la plupart des pays de la région, en dépit des différences de construction de ces Etats (Catusse, 2013). La régulation des activités productives y est marquée par des **pratiques autoritaires et clientélistes**, qui pèsent à la fois sur la normalisation juridique (Catusse, 2008), les politiques publiques (Bono, 2015), la direction des entreprises (Gobe, 2007 ; Catusse, 2008 ; Hibou, 2008), les relations professionnelles (Garfaoui, 2016 ; Gobe, 2008) ou l'organisation du travail et du recrutement (Scala, 2015).

A partir des années 1980, **les politiques de libéralisation** menées sous la conduite du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale dans la majorité des pays du Maghreb-Machrek ont **flexibilisé sans démocratiser les mondes du travail** (Guazzone et Pioppi, 2009). Mises en œuvre dans le cadre de programmes d'ajustement structurels, elles ont conduit à une réduction des dépenses et de l'emploi public, à une désalarisation des économies et à leur ouverture au marché international, notamment à travers les délocalisations et les zones franches. Les conséquences socio-économiques de ces réformes ont été à l'origine de nombreux mouvements sociaux, régulièrement réprimés par les pouvoirs en place (Catusse, Destremau et Verdier, 2010).

Le secteur « informel » lui-même, qui a pu être considéré par certains acteurs du développement comme un espace de libre initiative et de la créativité (Lautier, 2013), semble n'offrir que peu de marges de manœuvre : les relations familiales et de voisinage, les collectifs de travail, enserrent souvent ceux et celles qui y travaillent dans **un écheveau de contraintes complexes où se mêlent précarité économique, solidarités, et enjeux de réputation** – en particulier pour les femmes (Bossenbroek, Errahj et Alime, 2015 ; Bouasria, 2016). Ces activités dites « informelles » sont par ailleurs également structurées par les régulations étatiques, à la fois en creux et plus directement, par exemple quand elles sont réorganisées par les politiques urbaines (Berriane et Bouasria, 2011 ; Florin, 2015), ou quand elles sont exercées dans des organisations formelles ou semi-formelles (Mejjati Alami, 2015).

Enfin, **l'instabilité politique, les conflits, les déplacements de populations** peuvent donner lieu à des **situations de subordination et vulnérabilité économique** particulièrement aiguës (Longuenesse, 2015 ; Labadi, 2018).

L'objectif de ce dossier est de **revenir sur ce constat général pour le préciser, le nuancer et en saisir les évolutions récentes**. Si les pratiques autoritaires et clientélistes pèsent lourdement sur les activités productives, elles ne subsument pas l'ensemble des régulations du travail et de l'emploi. Certaines recherches ont même parfois montré que les politiques de l'emploi étaient marquées par leur incomplétude, et par la faible capacité d'intervention de l'Etat (Longuenesse, Catusse et Destremau, 2005 ; Belhadj et De Facci, 2015). En plaçant la focale sur ce que produisent ces régulations, il s'agit d'interroger plus directement que ne le font les recherches existantes les effets des régulations du travail dans les mondes arabes en termes de conditions de travail, de relations professionnelles, d'accès à l'emploi, de trajectoires, de perception du travail et du non-travail, etc. Les régulations les plus visibles – politiques publiques, codifications statistiques, interventions syndicales et catégorielles – sont-elles les plus effectives en pratique ? Ont-elles toujours les effets escomptés ? A quelles échelles s'exercent les régulations du travail ? Dans quels espaces et dans quelles temporalités se concrétisent-elles ? Comment l'âge, le genre, le niveau de diplôme, les assignations ethniques ou religieuses contribuent-ils à en différencier les modalités ?

Il s'agit de répondre à ces questions, en adoptant une **conception à la fois réticulaire et processuelle des régulations**. Réticulaire, afin de tenir compte de la pluralité des acteurs et

des dispositifs (Longuenesse, Catusse et Destremau, 2005), et de leurs articulations complexes – capitalisme et rente (Gobe, 2007), grande entreprise et personnalisation des relations (Scala, 2022), zones franches et kafala (Labadi, 2019). Dans bien des cas, c’est en termes de **configurations régulatrices** qu’il semble nécessaire de penser les dynamiques de normalisation du monde du travail. Processuelle également, afin de ne pas réifier les effets des régulations, ni distinguer artificiellement régulateurs et régulés. Comme le « gouvernement du social » (Bono et Hibou, 2016), le gouvernement du travail se fonde sur une pluralité d’acteurs qui « contribuent, consciemment ou non, volontairement ou à leur insu, à organiser, voire à discipliner le vivre ensemble » (p. 12). Ce sont alors parfois moins des instances de régulation qu’il s’agit d’identifier, que « des espaces-moments spécifiques permettant d’appréhender les faits non intentionnels et indéfinis de gouvernement » (p. 15).

Chaque mode de régulation peut ainsi être compris comme un processus de mise en relation d’une pluralité d’acteurs dans une configuration plus ou moins stabilisée. Cette approche permet de rendre compte de la place ambivalente de l’Etat, et de l’agence des individus ciblés par les politiques de l’emploi, appréhendés ici comme des acteurs à part entière de ces dernières. Aborder les régulations comme des configurations d’acteurs et de relations permet d’en élargir la conception, et de placer la focale sur les rapports sociaux au travail : sur les contraintes qui s’y exercent et les marges de manœuvre qui s’y négocient ; sur les imbrications entre les relations de travail et d’emploi et les rapports d’âge, de genre, de classe ; sur les échelles et les temporalités de ces rapports sociaux.

Les propositions pourront ainsi adopter **une approche dynamique des configurations du travail et des processus de régulation qui leurs sont associés**. Trois axes pourront être plus particulièrement poursuivis :

Axe 1 : Les structures de la régulation : réseaux, dispositifs, contraintes

Le premier axe porte sur la **dimension structurelle des configurations régulatrices**. Les propositions d’articles pourront notamment se demander comment prennent forme des configurations particulières, quels types de relation elles impliquent, et dans quelle mesure elles normalisent effectivement le monde du travail.

Les propositions pourront ainsi porter sur la diversité des acteurs qui contribuent à codifier et à encadrer le monde du travail : gouvernements, administrations, intermédiaires de l’emploi, organisations internationales, instituts statistiques, ONG et associations, syndicats, groupements patronaux, coopératives, collectifs de travail, mais aussi familles, voisinages, entourages... Quelles sont les caractéristiques de ceux et celles qui incarnent ces diverses instances ? Quels narratifs développent-ils, sur quels dispositifs s’appuient-ils ? Quelles catégories de perception et d’organisation du monde du travail mobilisent-ils ? Les catégories forgées au sein des économies anciennement industrialisées sont en effet largement présentes dans les institutions du travail et de l’emploi - “emploi” et “chômage”, “activité” et

“inactivité”, etc. Dans quelle mesure organisent-elles pour autant les perceptions des travailleurs et des travailleuses ?

Les propositions pourront également interroger les formes et les degrés de contrainte qui sont associées à ces configurations régulatrices. Les recherches existantes ont montré que les pratiques de régulation, pas toujours conçues comme telles, peuvent aller de la répression à la négociation, en passant par les alliances (Scala, 2015), l’entretien du provisoire (Garfaoui, 2016), ou encore une réglementation pointilleuse, complexe et floue (Schiel, 2016). Certaines recherches soulignent également les pratiques de contournement (Schiel, 2016) et de résistance des travailleurs et travailleuses (Labadi, 2019). Les propositions pourront approfondir cette perspective, en s’intéressant aux marges de manœuvre, aux pratiques d’évitement, d’appropriation, de transaction, ou au contraire de confrontation face aux régulations du travail.

Axe 2 : Régulation et imbrications des rapports sociaux : âge, genre, classe, race

Le deuxième axe porte sur **la manière dont les configurations régulatrices du travail s’articulent aux rapports sociaux d’âge, de genre, de classe, ou encore de langue, de race, etc.** Les propositions pourront explorer la manière dont une organisation de la production, une législation, un dispositif de recrutement, etc. peuvent produire des situations de travail contrastées en fonction des identités assignées et des groupes d’appartenance. Elles pourront notamment explorer la question des discriminations dont font l’objet les populations amazigh, ou les femmes (Aghzere et al., 2022).

Elles pourront également montrer comment les politiques et les dispositifs catégorisent et encadrent les populations. De nombreux travaux ont par exemple illustré la manière dont les “jeunes diplômé-es” sont devenus une catégorie centrale de la politique de l’emploi dans plusieurs pays de la région, structurant à la fois les identités professionnelles, les parcours et les modalités d’insertion dans le monde du travail (Benarrosh et Belkheiri, 2015 ; Bono, 2015 ; Ghouati, 2019). D’autres situations font également l’objet d’une telle attention publique : l’emploi des femmes, le travail des enfants, ou encore les conditions d’emploi et de travail des travailleur·euses migrant·es.

Enfin, les contributions pourront s’intéresser à la manière dont les transformations des modes de régulations du travail et de l’emploi peuvent reconfigurer les rapports sociaux et la stratification sociale. Les travaux de Pierre Bourdieu sur l’Algérie (1977) et ceux de Paul Pascon sur le Maroc (Pascon, 1979) ont montré comment les institutions économiques coloniales ont bouleversé les sociétés rurales. Plus récemment, plusieurs auteurs ont montré les effets de la globalisation économique sur les rapports sociaux, de générations (Rachik, 2007), de genre (Bouasria, 2013; Arab, 2018), ou de niveaux de vie (Tozy, 2019). Les propositions pourront poursuivre cette piste d’analyse, par exemple au sujet des politiques de formalisation de l’informel impulsées ces dernières années dans plusieurs pays (El Haddad, 2022).

Axe 3 : Les espaces-temps de la régulation: échelles, espaces, temporalités

Enfin, le troisième vise à approfondir plus particulièrement la **dimension spatio-temporelle des configurations régulatrices**. Les propositions pourront porter spécifiquement sur l’ancrage spatial de ces configurations, en s’intéressant aux échelles auxquelles elles se concrétisent, mais aussi aux territoires ou aux lieux de travail dans lesquelles elles s’inscrivent. Elles pourront également aborder la manière dont les régulations structurent les circulations de travail, à l’échelle nationale comme internationale (Arab, 2018). Enfin, les propositions pourront montrer comment l’organisation de l’espace peut structurer les relations de travail - perspective déjà mobilisée au sujet du travail ambulant par exemple (Anglade, 2018).

Les propositions pourront également porter sur la dimension temporelle des régulations. Elles pourront éclairer la temporalité des pratiques de régulation elles-mêmes, ou encore les temporalités que les régulations imposent aux travailleur·euses (Labadi, 2021). Elles pourront approfondir le rôle spécifique du temps dans le gouvernement du travail, comme l’a fait par exemple Hamza Meddeb au sujet des dispositifs de mise en « attente » des jeunes chômeur·euses tunisien·nes (Meddeb, 2015).

Les propositions pourront enfin articuler les deux dimensions, par exemple au sujet des frontières entre travail et non travail. Comme l’a montré Fouad El Haddad (2022) au sujet du travail à domicile par exemple, les lois, les textes réglementaires, les catégories statistiques, distinguent ce qu’est un espace de travail et ce qui ne l’est pas, et contribuent ce faisant à structurer les temps sociaux et à définir des statuts.

Les **propositions d’articles** ne dépasseront pas 7000 signes espaces compris. Elles préciseront la question de recherche, le terrain et la méthodologie adoptée, les résultats attendus et une courte bibliographie. Elles seront envoyées d’ici le **vendredi 6 décembre 2024** aux coordinateurs et coordinatrices du numéro :

- Safia Fekkaklouhail : safia.fekak@gmail.com
- Taher Labadi : t.labadi@ifporient.org
- Alice Lavabre : alicelavabre@gmail.com
- Scott Viallet-Thévenin : scott.viallet-thevenin@m4x.org.

Bibliographie

AGHZERE O., CHRAÏBI S., EL OUEDRHIRI S., HOUDAÏFA H., JMAO O., KHADIRI A., LEMAIZI S., MSEFFER D.Z., SAHEB ETTABAA L. et SAMMOUD K., 2022, *Travailleuses invisibles Les métiers de la discrimination au Maroc*, Casablanca, En toutes lettres.

ALLAL A. et EL CHAZLI Y., 2012, « Figures du déclassement et passage au politique dans les situations révolutionnaires égyptienne et tunisienne », dans SAINSAULIEU I. et SURDEZ M. (dir.), *Sens politiques du travail*, Paris, Armand Colin, p. 321-336.

ANGLADE M.-P., 2018, « Apport des études urbaines aux études migratoires : D'aventurier à habitant ou (re)prendre place par le travail à Bab Chellah, Rabat (Maroc) », *Revue GéoDév.ma*, 6-7.

ARAB C., 2018, *Dames de fraises, doigts de fée, les invisibles de la migration saisonnière marocaine en Espagne*, Casablanca, En toutes lettres.

BELHADJ A. et DE FACCI D., 2015, « L'État dans l'impasse. La crise de l'emploi dans les régions de l'intérieur en Tunisie postrévolutionnaire », *Maghreb-Machrek*, p. 33-51.

BENARROSH Y. et BELKHEIRI O., 2015, « La production institutionnelle du chômage et du salariat au Maroc. Transfert d'une technologie de service public « clés en mains » », *Critique économique*, 33, p. 53-70.

BERRIANE Y. et BOUASRIA L., 2011, « Casablanca racontée par ses vendeuses de lben : trois regards à la croisée de la ville et de la campagne », dans PERALDI M. et TOZY M. (dir.), *Casablanca. Figures et scènes métropolitaines*, Paris, Karthala, p. 141-165.

BONO I., 2015, « L'emploi comme « revendication sectorielle ». La naturalisation de la question sociale au Maroc », dans BONO I., HIBOU B., MEDDEB H., TOZY M., *L'Etat d'injustice au Maghreb. Maroc et Tunisie*, Karthala, Paris.

BOSEN BROEK L., ERRAHJ M. et ALIME N.E., 2015, « Les nouvelles modalités du travail agricole dans le Saïss au Maroc : l'émergence des inégalités identitaires entre l'ouvrier et l'ouvrière ? », dans DUPRET B., RHANI Z., BOUTALEB A. et FERRIE J.-N. (dir.), *Le Maroc au présent : D'une époque à l'autre, une société en mutation*, Maroc, Centre Jacques-Berque, p. 365-374.

BOUASRIA L., 2016, « La main invisible du service domestique. Tsemsir et production de l'ordre social à Casablanca », dans HIBOU B. et BONO I. (dir.), *Le gouvernement du social au Maroc*, Karthala, Paris.

BOURDIEU P., 1977, *Algérie 60*, Paris, Editions de Minuit.

CATUSSE M., 2008, *Le temps des entrepreneurs ? : Politique et transformations du capitalisme au Maroc*, Tunis, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain.

CATUSSE M., 2013, « La question sociale aux marges des soulèvements arabes : leçons libanaises et marocaines », *Critique internationale*, 61, p. 19-34.

CATUSSE M., DESTREMAU B. et VERDIER E. (dir.), 2010, *L'Etat face aux débordements du social au Maghreb. Formation, travail et protection sociale*, Paris, Karthala.

EL HADDAD A.F., 2022, « Formaliser l'emploi dans les Suds. La reconnaissance du statut de salarié aux travailleuses domestiques au Maroc », *Socio-économie du travail*, 12, p. 127-156.

EMPERADOR BADIMON M., 2020, *Lutter pour ne pas chômer : le mouvement des diplômés chômeurs au Maroc*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

FLORIN B., 2015, « Les récupérateurs de déchets à Casablanca : l'« inclusion perverse » de travailleurs à la marge », *Sociologie et sociétés*, 47, p. 73-96.

GARFAOUI R., 2016, « Le prix de la paix sociale dans le port de Casablanca. Le provisoire comme source de pouvoir », dans HIBOU B. et BONO I., *Le gouvernement du social au Maroc*, Paris, Karthala.

GHOUATI A., 2019, « Politiques d'emploi et insertion des jeunes diplômés en Algérie », *Phronesis*, 8, p. 33-46.

GOBE E., 2007, « Secteur privé et pouvoir politique en Égypte : entre réformes économiques, logiques rentières et autoritarisme néo-patrimonial », dans KHOURY G. D. et MEOUCHY N., *États et sociétés de l'Orient arabe en quête d'avenir 1945-2005. Dynamiques et enjeux II*, Geuthner, Paris, p. 253-265.

GOBE É., 2008, « Les syndicalismes arabes au prisme de l'autoritarisme et du corporatisme », dans DABENE O., GEISSER V. et MASSARDIER G. (dir.), *Autoritarismes démocratiques. Démocraties autoritaires au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, p. 267-284.

GUAZZONE, L. et PIOPIPI, D. (dir.), 2009, *The Arab State and Neo-liberal Globalization. The Restructuring of State Power in the Middle East*, Caire/New York, The American University in Cairo Press.

HIBOU B., 2008, « “Nous ne prendrons jamais le maquis”. Entrepreneurs et politique en Tunisie », *Politix*, 84, p. 115-141.

HIBOU B. et BONO I., 2016, *Le gouvernement du social au Maroc*, Paris, Karthala.

LABADI T., 2018, « De la Banque mondiale et du développement économique palestinien », *La Revue Nouvelle*, 3, p. 9-15.

LABADI T., 2019, « Les travailleurs migrants en Jordanie : l'exemple de l'industrie textile », *Confluences Méditerranée*, 111, p. 29-43.

LABADI T., 2021, « Ce que fait l'assignation à circuler aux temporalités de travail », *Temporalités*, 33 [en ligne].

LAUTIER B., 2013, « Secteur informel et emploi : l'enseignement des pays sous-développés », *Revue Tiers Monde*, 214, 2, p. 151-167.

LONGUENESSE E., 2015, « Travailleurs étrangers, réfugiés syriens et marché du travail au Liban », *Confluences Méditerranée*, 92, p. 33-47.

LONGUENESSE E., CATUSSE M., et DESTREMAU B., 2005, « Le travail et la question sociale au Maghreb et au Moyen-Orient », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 105-106, p. 15-43.

MEDDEB H., 2015, « L'attente comme mode de gouvernement en Tunisie », dans BONO I., HIBOU B., MEDDEB H., et TOZY M., *L'État d'injustice au Maghreb. Maroc et Tunisie*, Paris, Karthala.

MEJJATI ALAMI R., 2015, *Le secteur informel au Maroc*, Presses économiques du Maroc, Rabat.

PASCON P., 1979, « Le temps productif et le temps social », *Lamalif*.

RACHIK H., 2007, « Du vernaculaire au global : Être “ni enfant ni homme” en milieu rural (Maroc) », dans BENNANI-CHRAÏBI M. et FARAG I. (dir.), *Jeunesses des sociétés arabes : Par-delà les promesses et les menaces*, Le Caire, CEDEJ - Égypte/Soudan, p. 79-91.

SCALA M., 2015, « Clientélisme et contestation : l'exemple de la mobilisation des travailleurs de Spinneys au Liban », *Confluences Méditerranée*, 92, p. 113-123.

SCALA M., 2022, « De l'injustice à l'action ? La mobilisation des travailleurs de Spinneys au Liban », dans ALLAL A., CATUSSE M., et EMPERADOR BADIMON M. (dir.), *Quand l'industrie proteste : Fondements moraux des (in)soumissions ouvrières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 73-91.

SCHIEL V., 2016, « Du blé au pain, que régule-t-on ? L'ambiguïté comme mode de gouvernement », dans HIBOU B. et BONO I., *Le gouvernement du social au Maroc*, Paris, Karthala.

TOZY M., 2019, « Passer d'un mode de vie à un métier. La “grande transformation” chez les éleveurs de l'Orient. Entretien », dans BENARROSH Y., *Le travail mondialisé au Maghreb, Approches interdisciplinaires*, Casablanca, La Croisée des chemins.